

REPRESSION CROISSANTE CONTRE LES DEFENSEURS ET DEFENSEUSES DES DROITS HUMAINS AU TCHAD

Votre Excellence,

Je vous écris pour vous faire part de mes vives inquiétudes en ce qui concerne le non-respect des droits civils et politiques au Tchad. Au cours de ces deux dernières années, les autorités ont déployé un arsenal de procédés pour étouffer les voix de la société civile.

Les manifestations pacifiques sont régulièrement interdites et des activistes pacifiques sont arrêtés. D'autres sont suivis ou reçoivent des appels téléphoniques menaçants venant de personnes se présentant comme des agents de l'Agence nationale des renseignements (ANS), dans le but de les intimider. L'accès aux réseaux sociaux a également été bloqué au cours de l'année 2016, tandis que les activités en ligne ont fait l'objet d'une surveillance très poussée.

Au Tchad, la liberté d'expression est attaquée. Des journalistes sont également devenus victimes de cette répression gouvernementale.

Le statut légal des plateformes citoyennes est tacitement refusé, rendant leurs membres susceptibles de poursuites judiciaires. Ce climat hostile rend de plus en plus difficile pour les militant.e.s et citoyen.ne.s tchadien.ne.s la possibilité de s'exprimer librement.

AINSI, NOUS DEMANDONS AUX AUTORITES TCHADIENNES

- De libérer immédiatement et sans conditions et abandonner les charges contre Tadjadine Mahamat Babouri, Maoundoe Decladore, Sylver Beindé Bassandé et les autres prisonniers de conscience.
- De ne pas restreindre l'accès à internet et aux réseaux sociaux.
- D'abolir les lois sur l'outrage et la diffamation afin de s'assurer qu'elles ne sont pas utilisées pour restreindre la liberté d'expression.
- Reconnaître l'existence des plateformes de la société civile et leur permettre de mener leurs activités sans crainte.
- Répondre à la question des menaces et attaques contre les défenseurs des droits humains en mettant notamment en place une législation et des mécanismes nationaux de protection des défenseurs des droits humains.

Je vous prie d'agréer, Votre Excellence, l'expression de ma considération distinguée

NAME, VORNAME	ADRESSE	UNTERSCHRIFT
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		

Die Adressen werden nur im Sinne der Petition genutzt und nicht an Dritte weitergegeben.

Bitte senden Sie diese Petitionsliste bis 30.03.2018 an untenstehende Adresse:

Kogruppe Westafrika (2038)
c/o AMNESTY INTERNATIONAL Sektion der Bundesrepublik Deutschland e. V.
Zinnowitzerstraße 8, 10115 Berlin
Lara.siever@posteo.de; <http://www.amnesty-westafrika.de/>
SPENDENKONTO 80 90 100 . Bank für Sozialwirtschaft . BLZ 370 205 00

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

